FATTORI James

8 janvier 2023, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 7 novembre 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître James, Henri, Romuald FATTORI, commissaire de justice associé sous le titre de commissaire-priseur judiciaire en application du dernier alinéa du IV de l'article 25 de l'ordonnance n° 2016-728 du 2 juin 2016, membre de la société civile professionnelle « FLORENCE ROIS, MATHILDE VAUPRES & JAMES FATTORI COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES ASSOCIÉS » titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Granville (Manche), et d'un office de commissaire de justice à la résidence de Vire Normandie (Calvados) a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée « SCP Florence ROIS & Mathilde VAUPRES Commissaires de Justice associés ».

Associé (s) en exercice :
Florence ROIS, Mathilde VAUPRES

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)